



communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

le 3 octobre 2011

TAUX DE PARTICIPATION AUX CENTRES DE SCRUTIN PAR ANTICIPATION

Environ 78 600 Manitobains et Manitobaines ont déposé leurs bulletins de vote pendant les huit jours de vote par anticipation dans le cadre des élections provinciales de 2011. Aux fins de comparaison, 42 775 personnes ont voté au cours des sept jours de vote par anticipation lors des élections de 2007.

Le jour du scrutin est demain, le mardi 4 octobre. Les centres de scrutin seront ouverts de 7 h à 20 h, une heure de plus qu'en 2007. Cette heure additionnelle permettra à davantage de Manitobains et de Manitobaines d'aller voter avant de se rendre au travail ou à l'école.

Pour plus de renseignements sur les options de vote et pour savoir **où voter**, les électeurs admissibles devraient vérifier leur fiche de recensement, communiquer avec leur directeur du scrutin ou consulter le site Web d'Élections Manitoba au www.electionsmanitoba.ca.

-30-

AVIS AUX MÉDIAS :

Le site Web d'Élections Manitoba contient une grande quantité d'information sur les élections actuelles et antérieures. **Après la fermeture des bureaux de scrutin le jour du scrutin, des résultats non officiels seront publiés au fur et à mesure qu'ils nous parviendront des bureaux des directeurs du scrutin.** Consultez www.electionsmanitoba.ca.

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :

M^{me} Mary Skanderbeg, chef de la section des activités électorales

Téléphone : 204 945-1577

Courriel : mkskanderbeg@elections.mb.ca

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.

120 - 200 rue Vaughan

Winnipeg (Manitoba) R3C 1T5

Téléphone : 204.945.3225 Télécopieur : 204.945.6011

Sans frais : 1.866.628.6837

Courriel : election@elections.mb.ca

www.electionsmanitoba.ca